

Contrer la maltraitance envers les personnes âgées par la formation et la sensibilisation

Sherbrooke, 3 mars 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux a annoncé aujourd’hui le lancement d’un programme de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. L’annonce de ce programme financé par le Secrétariat aux aînés, qui relève du ministère de la Santé et des Services sociaux, a été faite par le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, D^r Réjean Hébert, lors d’une conférence de presse tenue au centre d’hébergement Argyll (CSSS-IUGS) de Sherbrooke.

« Nous remercions le ministre et le Secrétariat aux aînés du soutien qu’il apporte au projet. Le phénomène de la maltraitance demeure encore un tabou dans notre société. Ce projet vise à mettre à contribution toutes les forces du milieu pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU.

Le projet comprend deux volets, soit la sensibilisation et la formation. Des formations seront élaborées et données en fonction de quatre groupes : les membres des comités des usagers et de résidents, les personnes âgées et leurs proches, le personnel du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que la population en général.

Le directeur général du RPCU, M. Pierre Blain, a expliqué pourquoi cette formule a été privilégiée : « Les études nous montrent que la maltraitance peut venir de membres de la famille tout comme de personnes de l’entourage de la victime. Nous souhaitons nous adresser directement à ceux et celles qui entourent les personnes âgées dans leur quotidien et en faire une force pour contrer la maltraitance. Nous voulons que les comités des usagers et de résidents deviennent des sentinelles dans cette lutte ».

Le Regroupement provincial des comités des usagers mettra sur pied une équipe de formateurs pour donner les formations contre la maltraitance envers les personnes âgées. Les participants seront admissibles à des unités d’éducation continue puisque les formations du RPCU sont accréditées par la Société de formation et d’éducation continue (SOFEDUC).

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées pour lesquelles il a déjà institué un programme « Visitions nos aînés ».

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

